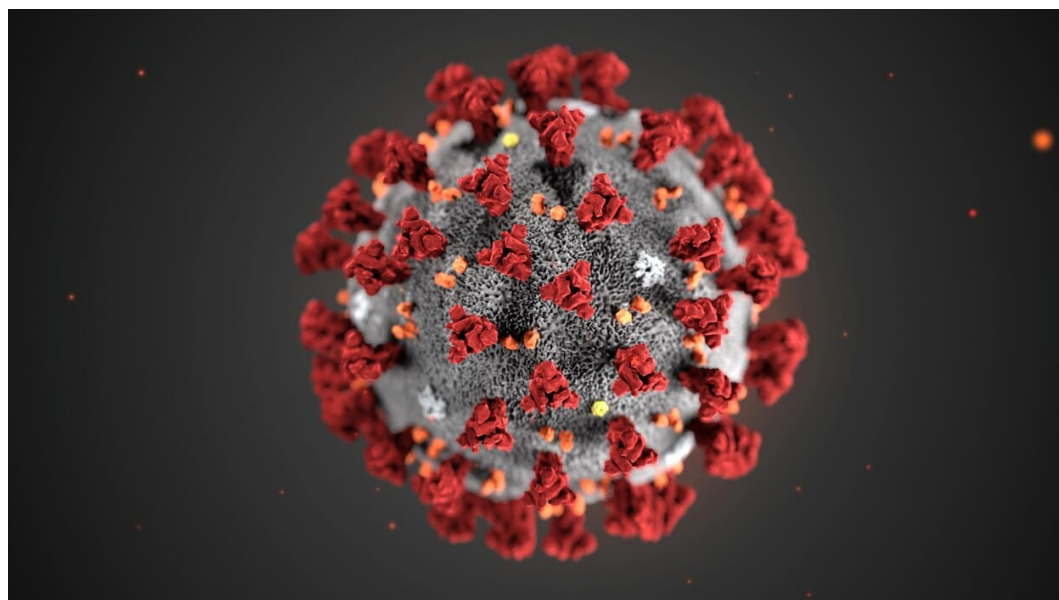


Coronavirus - Centre Ressources Régional - Informations à l'attention des familles

L'allocution du Président de la République le 12 mars 2020 a posé le fait que toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, ainsi que celles qui souffrent de maladies chroniques ou de handicap, sont invitées à rester chez elles et à limiter au maximum leur déplacement.



Par conséquent, **nous invitons toutes les personnes accompagnées par le Centre Ressources Régional Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine** à respecter ces consignes. Cela implique donc :

1. L'arrêt de toutes les activités sociales ;
2. L'arrêt de toutes les activités professionnelles ;
3. Le report de toutes les prestations de soin non-urgentes.

Modalités d'organisation

Le Centre Ressources Régional Trisomie 21 s'organise pour adapter ses activités dans les conditions suivantes :

1 - De manière globale :

- Tous les rendez-vous physiques au contact des bénéficiaires et des familles sont évités. Les situations complexes et urgentes seront traitées au cas par cas.
- Toutes les réunions collectives physiques sont annulées jusqu'à nouvel ordre.
- Les professionnels sont invités au télétravail et resteront joignables.

2 - Pour toute la phase Travail du pôle EFT (Ecole Formation Travail), tous les employeurs seront contactés afin que :

- les travailleurs en situation de handicap puissent bénéficier d'une suspension de leur contrat de travail au titre de l'arrêt de travail.
- Toutes les personnes en stage verront leurs stages suspendus.

- Les personnes en mise à disposition auront leur mise à disposition suspendue.